



VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 28 JANVIER 2026

OBJET : VŒU DE SOUTIEN A L'ACTION DES MISSIONS LOCALES

N°2026_002

Date d'affichage de la liste des délibérations : **4 février 2026**

Date de transmission en Préfecture : **4 février 2026**

Date de mise en ligne : **4 février 2026**

Date de la convocation du Conseil municipal : **21 janvier 2026**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BÉRARD**

Secrétaire de séance : **Bruno THUET**

Membres présents à la séance :

Serge BÉRARD - Michèle EYMARD - Sébastien FRANÇOIS - Jean-Philippe GILLET - Claude MARCOLET - Valérie GRILLON - Roger REMILLY - Pierre FRESSYNET - Bruno THUET - Jean PETIT - Guy BOISSERIN - Béatrice VERDIER - Christine MARCILLIERE - Catherine PEREZ - Christelle RIVAT - Éric JACQUET - Jessica DIONISIO - Marie DECHESNE - Alain GARDETTE - Laurence BEUGRAS - Christiane CONSTANT

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Anne-Claire ROUANET (à Christine MARCILLIERE) - Agnès BÉRAL (à Valérie GRILLON) - Nicolas KELEN (à Sébastien FRANÇOIS) - Béatrice DHENNIN (à Éric JACQUET) - Christophe GALLAY (à Bruno THUET) - Lionel CATRAIN (à Michèle EYMARD) - Florence RICHARD (à Marie DECHESNE) - Erwan LE SAUX (à Jean-Philippe GILLET) - Solange VENDITTELLI (à Laurence BEUGRAS) - Sylvie GUINET (à Alain GARDETTE)

Membre absent, excusé sans donner pouvoir :

Isabelle WEULERSSE

Membre absent, sans donner pouvoir :

Jean-Philippe SANTONI



VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 28 JANVIER 2026

Les Missions Locales assurent un travail indispensable dans l'accompagnement de jeunes déscolarisés, sans projet. Ces jeunes sont une part de l'avenir de nos territoires et au-delà du pays qu'il serait inconcevable de laisser sur le bord du chemin. Aujourd'hui ce sont 130 jeunes brignairots qui bénéficient du travail de la Mission Locale du Sud-ouest lyonnais.

Le projet de loi de finances est l'objet depuis plusieurs semaines de négociations visant à réduire les budgets consacrés aux missions locales. Dès le Conseil des ministres du 14 octobre 2025, le projet de loi de finances (PLF) 2026 affichait des réductions importantes de 13% sur les aides aux missions locales, de 10 M€ sur les aides aux jeunes, poursuivant les baisses déjà imposées en 2025.

De plus, les collectivités locales et en premier lieu les communes sont un appui financier important des missions locales. Or l'Etat ponctionne chaque année un peu plus dans les budgets équilibrés des collectivités pour réduire sa dette, ce qui vient amputer les moyens d'investissement mais aussi d'accompagnement de la Commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

Par 30 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention, 0 non-participations,

- appelle toutes les communes et élus locaux et nationaux à se mobiliser pour que le PLF 2026 qui sortira des travaux du Sénat et de l'Assemblée nationale veille à ne pas sacrifier l'avenir de la jeunesse de ce pays en fragilisant sans doute trop les moyens alloués à l'accompagnement des jeunes les plus fragiles qu'assurent avec qualité et professionnalisme les missions locales

Investir dans la jeunesse, c'est investir dans l'avenir de nos territoires et de notre pays ; les fragiliser aujourd'hui c'est mettre en grande difficulté la société de demain

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le secrétaire

Bruno THUET

Le Maire

Serge BÉRARD

